



De l'utilité des tableaux de bord pour ne pas naviguer à vue !

lundi 2 novembre 2020, par [lpe](#)

Cerfrance Poitou-Charentes accompagne ses clients professionnels dans la gestion et le développement de leur entreprise. Marc Auffret, responsable de l'agence de Melle, nous rappelle qu'aujourd'hui, plus qu'hier, il est nécessaire pour un entrepreneur d'avoir des indicateurs en temps réel de leur activité. C'est là que les fameux « tableaux de bord » interviennent.

« **Où est ce que je veux aller ?** » C'est LA question que tout chef d'entreprise devrait se poser. Besoin de recrutement ? Oui mais y aura-t-il suffisamment de chiffre d'affaires pour payer les salaires ? Investir ? Certes mais la rentabilité sera-t-elle au rendez-vous pour rembourser le prêt ?

Une période difficile avec ce second confinement par exemple, comment évaluer les capacités financières de l'entreprise ? Savoir si le dirigeant peut continuer à se rémunérer normalement ? Savoir s'il faut demander une aide financière ?

Toutes ces questions et bien d'autres sont le quotidien des dirigeants et les conseillers Cerfrance disposent d'un outil d'analyse en temps réel de l'activité de l'entreprise afin d'y répondre.

« *Le logiciel reprend les données comptables saisies notamment lors de la déclaration mensuelle ou trimestrielle de TVA et produit des indicateurs simples à comprendre déterminés en amont entre le conseiller Cerfrance et son client. Par exemple, nous allons pouvoir suivre l'évolution de la masse salariale si l'entreprise recourt régulièrement à l'intérim afin de ne pas aller plus loin que l'activité le permet. Un transporteur pourra suivre les consommations de carburant, un responsable commercial les frais engendrés par l'activité de ses équipes lors de leurs déplacements, un artisan la rentabilité de ses chantiers... Le point sensible étant bien souvent la trésorerie.* » Selon Marc Auffret, « *il est important qu'au moins deux à trois fois par an, le dirigeant se penche sur la situation de son entreprise grâce à ces tableaux de bord. Pour les analyser, nous pouvons l'accompagner et assurer avec lui un suivi.* »



« C'est le moment de se poser pour mieux anticiper l'avenir »

« Nous nous attachons à construire avec le client son projet, depuis sa création et dans ses phases de croissance. Là, il faut prendre en compte ses capacités, sa volonté aussi à porter l'activité qui, comme actuellement, peut être impactée par des éléments extérieurs.

En cet automne incertain où les artisans sont débordés du fait de retards accumulés sur les chantiers suite au premier confinement, les besoins de trésorerie vont se faire sentir. C'est le moment à mon avis de se poser pour mieux anticiper l'avenir et ne pas naviguer à vue, le nez dans le guidon !

Les tableaux de bord, ce sont juste des outils pour aider à la décision, ça peut paraître accessoire mais c'est très important lorsque le dirigeant est seul à décider. Avec ces indicateurs nous pouvons aborder le chiffre d'affaires, la marge, la gestion du personnel, l'aspect commercial, les relations bancaires... C'est beaucoup plus réactif et moins coûteux qu'un bilan intermédiaire !

Le tableau de bord, c'est le « couteau suisse » que tout dirigeant devrait avoir à portée de main... et de décision ! »

Contacts : www.poitoucharentes.cerfrance.fr

Retrouvez cette publi-information [page 3 du magazine le Petit économiste n°52](#).